

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Si j'ai bien saisi la question, l'idée serait de commencer à appliquer la future loi en prévision des clauses qu'elle renfermera; nous n'en n'avons pas l'intention.

LE PROGRAMME AMÉRICAIN DISC—LA RETENUE DES
RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR LES FABRICANTS
D'AUTOMOBILES

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre de l'Industrie et du Commerce. Étant donné que le ministre n'aura pas l'occasion de faire une déclaration au cours du débat sur le budget avant jeudi ou vendredi prochain, comment justifie-t-il le fait qu'il cache à la Chambre et au pays tous les renseignements importants sur la participation des fabricants américains d'automobiles au programme DISC.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le chef de l'opposition admettra qu'il s'agit là d'une attaque, non pas d'une question.

LA DISPARITÉ DES PRIX DES VOITURES—LES
ENTRETIENS AVEC LES FABRICANTS

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre de l'Industrie et du Commerce, lorsqu'il a rencontré les fabricants d'automobiles, s'il a discuté avec eux du fait que les voitures canadiennes fabriquées au Canada se vendent maintenant à un prix sensiblement moins élevé aux États-Unis qu'au Canada, et ce qu'il entend faire pour remédier à cette situation?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, je n'essaie pas de me dérober; c'est, qu'en soi, la question est complexe. Par exemple, face au programme DISC, les quatre sociétés se trouvent chacune dans une situation différente.

L'hon. M. Stanfield: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Je crois qu'il serait à propos que le ministre fasse un exposé de la question à l'appel des motions et une déclaration complète.

M. l'Orateur: A l'ordre.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: Nous pourrions peut-être revenir sur le sujet dans quelques instants. De toute évidence, nombre de députés veulent poser des questions supplémentaires. Je permettrai au député de Winnipeg-Nord de poser son autre question supplémentaire, puis je céderai la parole au député de Lotbinière et ensuite nous reviendrons aux questions supplémentaires sur l'objet du présent débat.

L'hon. M. Pepin: Monsieur l'Orateur, peut-être serait-il utile...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député de Winnipeg-Nord a la parole.

M. Orlikow: Monsieur l'Orateur, je n'ai pas d'autre question supplémentaire à poser. Je voudrais seulement que le ministre réponde à la question que je lui ai posée.

L'hon. M. Pepin: Le député a demandé quelle était la différence, à l'heure actuelle, entre le prix des automobiles au Canada et aux États-Unis et ce qui la motive. Voilà précisément la question que j'exposerai à la Chambre la

semaine prochaine. Je dirai quelle est cette différence, quelles sont les raisons de cette différence et ce que le gouvernement pense de ces raisons.

M. l'Orateur: A l'ordre. De toute évidence, un certain nombre de députés désirent poser des questions supplémentaires. Je pense que je leur accorderai la parole dans quelques instants, car en toute justice, la présidence doit maintenant donner la chance à un député du parti qui occupe les banquettes situées tout à fait à ma gauche.

* * *

LA JEUNESSE

LE PROGRAMME «PERSPECTIVES-JEUNESSE»—ON RÉ-
CLAME UNE ENQUÊTE SUR LA DÉMISSION DE CER-
TAINS DIRECTEURS—LA VÉRIFICATION DES LISTES
DES PROJETS

[Français]

M. André Fortin (Lotbinière): Monsieur le président, étant donné la démission de huit fonctionnaires du programme «Perspectives-Jeunesse» et les accusations d'ingérence politique qu'ils ont portées, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

A-t-il l'intention de vérifier la véracité de ces faits afin de rassurer le Parlement et la population sur l'intégrité de ce programme?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je crois que je peux rassurer la population, monsieur le président. S'il y avait ingérence politique, je crois que les programmes ne seraient pas répartis comme ils le sont dans toutes les parties du pays.

Pour ce qui est de l'attitude du ministre, je peux en répondre également. Elle consiste précisément à prévenir toute ingérence politique de la part de gens qui entendaient faire de ce programme un véhicule pour leurs propres idéologies.

M. Fortin: Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire.

Les paroles du très honorable premier ministre sont très rassurantes, mais il reste une chose à éclaircir. Le très honorable premier ministre pourrait-il dire s'il est exact que quatre listes de projets étaient présentées, c'est-à-dire une au premier ministre du Québec, une aux députés, une au bureau du premier ministre et une à la Gendarmerie royale, avant l'approbation de ces projets? Cette affirmation est-elle exacte?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur le président, le ministre a toujours reconnu qu'il y avait consultation de toutes les personnes en cause. Je suppose que cela concerne le gouvernement du Québec dans certains cas et, pour des raisons de sécurité, cela pouvait parfois concerner la Gendarmerie royale. Mais je ne souscris pas du tout à la théorie des listes dont le député parle.

[Traduction]

M. l'Orateur: La présidence autorisera des questions supplémentaires reliées aux questions supplémentaires posées sur le sujet précédent. Je pense que le député de Winnipeg-Nord désire poser une autre question supplémentaire.